



Syndicat National des Agents des Douanes C.G.T. Section de DUNKERQUE

A l'adresse de tout le personnel douanier de Dunkerque

Vous n'êtes pas sans ignorer que le gouvernement actuel projette de nombreuses et profondes modifications de notre statut en faisant fi du mal être et de notre souffrance de plus en plus marquée à nos postes de travail. Rien ou si peu pour améliorer nos conditions de travail, fermeture de bureaux ou de brigades remettant en cause la place du service public douanier au sein de notre société et fait plus grave, la réduction drastique du personnel entraînant une démobilisation de tous. Dans le même temps la mise en concurrence des uns face aux autres, l'individualisation à outrance d'un service douanier qui se veut, par essence, collectif va mettre à mal notre corporation. Et ceux qui pensent encore qu'ils s'en sortiront bien nous les invitons fortement à relire le rapport dit « **rapport Silicani** » du nom de son auteur, afin de se rendre compte que notre temps est compté.

Aujourd'hui nos collègues des unités de **DUNKERQUE SURVEILLANCE**, **STEENVOORDE** et **SAINT OMER** l'ont compris un peu plus rapidement que nous tous et sont entrés en mouvement de colère en n'acceptant plus d'être des moutons que le gouvernement souhaite de nouveau tondre. Les sujets de contestation globale ne manquent pas. Pour n'en citer que quelques uns :

- Nos garanties statutaires qui sont mises à mal
- La remise en question de notre mode de calcul des droits à la retraite,
- L'individualisation de toute notre vie administrative future (évaluation/notation entraînant de facto **la mise en place de la PFR**, cette fameuse prime modulable qui ne nous garantira que 60% des actuelles primes annexes à la rémunération, les 40% restant devenant une part variable.
- L'absence de reconnaissance salariale (augmentation de la valeur du point d'indice étant la seule garante d'une retraite décente),
- L'absence de reconnaissance statutaire. La pénibilité doit ouvrir droit à une bonification pleine et entière et la dangerosité de notre métier doit être reconnue par l'attribution immédiate des **17 points d'indemnité de risque** qui nous manquent.

Si eux sont entrés en résistance, pourquoi pas nous puisque nous sommes tous logés catégorie A, B et C à la même enseigne. Allons nous les laisser agir seul....**c'est non !!!!**.

Partout le personnel doit se faire entendre par tous moyens légaux et démocratiques afin de dire stop à cette avalanche de mesures qui n'a qu'un seul but : Réduire à néant la fonction publique à la Française protégeant ses fonctionnaires par leur statut issu du Conseil de la Résistance.

Pour se faire entendre et se faire comprendre, l'intersyndicale locale se réunira mi février afin d'établir un calendrier pour des tournées intersyndicales dans tous les bureaux ou brigades afin de recueillir vos doléances et souhaits à faire porter aux plus hautes instances.

Le SNAD-CGT soutient dès à présent toutes initiatives prises en ce sens, et veillera à faire vivre, en intersyndicale, ce mouvement de contestation qui n'en est qu'à son début.

Se rebeller est un devoir... agir est aujourd'hui nécessaire. Arrêtons de croire que seuls les syndicats feront revenir ce gouvernement à de meilleures intentions

C'est tous ensemble que nous y arriverons